

## REGLEMENT FETE EQUIBREIZH

L'Equibreizh 2020 est une manifestation festive de randonnée équestre, organisée par l'Association A Cheval en Ille-et-Vilaine avec le soutien du Comité Départemental de Tourisme Equestre d'Ille-et-Vilaine (CDTE 35) et du Comité Régional du Tourisme Equestre de Bretagne (CRTEB).

### **Modalités d'inscription**

L'inscription est individuelle. Elle est ouverte à tout cavalier ou meneur titulaire d'une assurance en responsabilité civile (licence ou assurance personnelle).

Chaque participant devra se conformer aux différentes règles en vigueur (code de la route, code rural, code forestier, code civil, règles sanitaires...), être maître de ses allures et adapter celles-ci au terrain en mettant pied à terre si nécessaire.

Tout participant mineur doit être accompagné par l'un de ses parents ou un responsable désigné par les parents dans une autorisation parentale écrite.

Les Services Départementaux de l'Hygiène n'autorisent pas l'abreuvement collectif pour des raisons sanitaires ; aussi, chaque cavalier doit avoir son propre seau pour se servir aux bacs ou tonnes à eau. Le port de la bombe est fortement conseillé aux adultes et obligatoire pour les mineurs.

Les chevaux doivent être obligatoirement présentés avec leur livret d'identification SIRE. Ils doivent être pucés et vaccinés. Ils doivent être assurés en responsabilité civile (attestation à fournir). Dans tous les cas, l'inscription doit se faire par envoi du bulletin, des photocopies des documents demandés et du règlement. Seuls seront pris en compte les dossiers complets. Tout dossier incomplet sera refusé.

Pensez à vérifier l'état de vos ferrures afin de ne pas être ennuyés, ou ennuyer autrui pendant ce week-end.

Chaque cavalier est responsable de l'état sanitaire de sa monture et de son aptitude à effectuer la randonnée.

Les CHIENS SONT INTERDITS sur les randonnées. Ils devront être attachés ou tenus en laisse sur les lieux de bivouacs. De même, par mesure de sécurité, les chevaux entiers sont interdits.

Lors de l'arrivée sur les lieux de la manifestation, passage obligatoire par l'accueil où il vous sera remis votre dossier de participation. Possibilité d'arriver le Vendredi soir, à partir de 17h30.

### **Organisation du séjour**

L'itinéraire est balisé. Des photocopies couleur à l'échelle 1/25 000<sup>ème</sup> seront remises à chaque participant. Les traversées de route, les lieux typiques ou intéressants, les endroits demandant une certaine vigilance y seront indiqués. Il n'y aura pas de bénévoles sur le parcours, sauf pour certains endroits délicats.

A chacun d'être attentif !

Le Samedi, le lieu de pique nique est accessible entre 12h15 et 14 h. Chacun doit prendre en charge l'attache de son cheval par ses propres moyens et, exclusivement, aux lignes de corde mises en place sur le terrain par l'organisation.

L'étape du soir doit être rejointe pour 17 h 30 environ. Les chevaux sont hébergés en paddocks non fournis et montés par les cavaliers. Les paddocks doivent être indépendants et séparés des paddocks voisins d'au moins 1m. Du foin sera mis à disposition, par contre à chacun de prévoir des aliments concentrés (granulés...) s'il le souhaite.

Chaque cavalier, meneur ou accompagnateur prend en charge son bivouac (couchage, tente, camping-car ou autres), à monter à proximité immédiate de son paddock.

Avant votre départ : chaque cavalier, ou ses accompagnateurs, doit ramasser les crottins de son cheval ainsi que le reste de foin. Les attelages sont tenus de respecter les règles en vigueur pour les attelages circulant sur la voie publique.

L'AACIV souscrit une assurance « responsabilité civile » d'organisateur. Il agit en qualité de coordinateur entre d'une part les participants et d'autre part les prestataires de service. L'AACIV ne peut en aucun cas être tenu pour responsable en cas d'accident, irrégularité, détérioration, pertes ou vols... Les participants doivent souscrire une garantie responsabilité civile pour eux-mêmes et pour leurs montures (licence ou assurance personnelle). Afin d'éviter tout incident, les chevaux ayant tendance à botter doivent porter une rosette rouge à la queue durant toute la durée de la manifestation.

Le comité d'organisation se réserve le droit d'exclure tout cavalier ou accompagnateur ne respectant pas ledit règlement ou perturbant la manifestation Equibreizh.

Le présent règlement, envoyé avec le dossier d'inscription est supposé être connu de tous. La signature du bulletin d'inscription implique l'acceptation totale et sans restriction du présent règlement.

### **Programme**

Samedi 27 Juin : Boucle de 34 km passant par Langon, Saint Ganton, les bords de Vilaine (variante supplémentaire de 7km pour les cavaliers). Animations le samedi soir

Dimanche 28 Juin : 1 Boucle de 19 km sur les sites des landes de Cojoux et de Tréal + 1 variante supplémentaire de 7 km pour les chevaux. Retour sur le site vers 12 h 30.

### **RECAPITULATIF DES TARIFS :**

Soit par personne : 98 € pour le weekend 2 jours avec arrivée le vendredi soir (incluant le repas du soir et le petit-déjeuner du samedi matin) ; 83 € pour le weekend 2 jours ; est considéré comme accompagnateur toute personne à pied, à vélo, passager d'un attelage, etc... A noter que les repas et petits-déjeuners seront servis sous forme de buffet.

Le bulletin d'inscription complété devra être retourné, accompagné du règlement (chèque à l'ordre de l'AACIV) et des documents à fournir, à l'adresse de l'AACIV. Tout bulletin incomplet ne sera pas pris en compte. Aucune inscription par mail ne sera retenue.

A chaque inscription, un mail de confirmation sera adressé avec un numéro d'inscription. De même, si un envoi est incomplet, un mail ou un appel téléphonique sera envoyé afin d'indiquer que l'inscription n'est pas valide.

## **Inscription possible jusqu'au 28 mai 2020**

### **A NE PAS OUBLIER :**

**Prévoir son éco gobelet** (soyons responsables et attentifs à nos éco gestes)

Pensez à bien **fournir toutes les pièces justificatives** à votre dossier d'inscription

N'oubliez pas de mentionner le **NOM de votre équipe** si vous mutualisez vos paddocks à chaque bulletin d'inscription

**Dress-code « en noir et blanc »** le samedi soir

# Déroulé du weekend Equibreizh à Saint Just

## Vendredi 26 juin

Accueil des premiers cavaliers et meneurs, à partir de 17h30 sur le site du complexe sportif de Saint Just.

Remise des dossiers et vérification des livrets des chevaux, installation du bivouac et des paddocks. Prévoir sa clôture électrique et son mode de couchage. Douches et sanitaires à votre disposition. Vers 20h, apéritif offert par l'AACIV et repas sur réservation.

## Samedi 27 juin

Petit déjeuner des participants arrivés le vendredi soir de 7h30 à 8h30

Accueil des nouveaux arrivants à partir de 8 h 30 sur le site et remise des dossiers et vérification des livrets des chevaux.

A partir de 9h, briefing puis randonnée vers Langon, Saint Ganton et les bords de Vilaine.

A partir de 12h30, halte pique-nique au moulin de Baron.

Vers 17h, retour à St Just. Installation des bivouacs près des chevaux pour ceux arrivés le matin. Balade commentée sur l'espace naturel mégalithique.

Douches et sanitaires à votre disposition.

19h : Apéritif et discours officiels avec animation musicale.

20h : REPAS de FETE à la salle des sports. Soirée à thème « noir et blanc » (pensez à vos accessoires)

## Dimanche 28 juin

Après un petit déjeuner pris en commun, randonnée sur les chemins des landes de Cojoux et de Tréal Apéritif offert par l'association du FAR de St Just suivi d'un repas vers 12h30

Possibilité de visiter le musée des mégalithes de St Just à tarif privilégié ; le site naturel des mégalithes est libre d'accès

Fin du rassemblement Equibreizh vers 16 h 30.

## Chevaux

Les chevaux non vaccinés ou non pucés seront interdits sur le site. Aucun cheval entier ne sera admis sur le site Equibreizh.

L'hébergement des chevaux est prévu en paddocks (ceux-ci sont à la charge et sous la responsabilité des propriétaires, prévoir sa clôture électrique).

L'alimentation des chevaux : foin fourni, bacs à eau sur le site (se munir de seaux pour des raisons sanitaires).

## Inscription

Les bulletins d'inscription sont à retirer auprès de l'AACIV sur demande auprès du secrétariat ou sur le site internet.

Selon la formule choisie, l'inscription comprend : les repas, les dotations, les animations, l'accès aux sanitaires et aux douches, l'emplacement du bivouac et paddock.

**Pour les participants qui veulent se regrouper** sur le bivouac, préciser le nom de l'**Equipe sur le bulletin d'inscription**.

# FETE de l'EQUIBREIZH - ST JUST les 27 et 28 juin 2020

## BULLETIN D'INSCRIPTION / FORFAIT WEEKEND

ATTENTION : un bulletin d'inscription par participant

<input type="checkbox"/> CAVALIER <input type="checkbox"/> MENEUR <input type="checkbox"/> ACCOMPAGNATEUR / GROOM (cocher la case correspondante)	
Numéro de licence = _____ (obligatoire ou joindre attestation assurance)	
<b>NOM :</b> <b>Prénom :</b> Adresse : Courriel : Nom du cheval : Allergies :	Né(e) le : _____ <b>Nom de l'équipe (paddock groupé) :</b> N°SIRE : _____ <input type="checkbox"/> Végétarien <input type="checkbox"/> si végétalien, pas de repas distribué
<b>Signature obligatoire</b>   Fait à _____ Le _____	<b>Par ma signature :</b>  <i>☞ Je déclare avoir pris connaissance du règlement général et du règlement sanitaire et les accepte.</i> <i>☞ Je déclare avoir souscrit une assurance RC pour moi-même et pour mon cheval</i> <i>☞ J'autorise la publication de photos prises lors d'Equibreizh 2020 et sur lesquelles je serai présent</i> <i>☞ Je dégage l'AACIV de toute responsabilité en cas d'accident</i> <i>☞ J'apporte mon gobelet plastique</i>

	TARIF	TOTAL
<b>FORFAIT WEEKEND 2 JOURS ARRIVEE VENDREDI SOIR</b> Comprenant : ► Repas du vendredi soir ► Petit-déjeuner du samedi ► Pique-nique du samedi midi, ► Dîner et soirée du samedi, ► Petit-déjeuner du dimanche ► Repas du dimanche midi ► Dotations et animation	<b>98 €</b>	= .....€
<b>FORFAIT WEEKEND 2 JOURS ARRIVEE SAMEDI MATIN</b> Comprenant : ► Pique-nique du samedi midi, ► Dîner et soirée du samedi, ► Petit-déjeuner du dimanche ► Repas du dimanche midi ► Dotation et animation	<b>83 €</b>	= .....€
► REPAS SAMEDI SOIR	<b>25 €</b>	= .....€
► JOURNEE DE RANDONNEE SAMEDI (REPAS MIDI INCLUS)	<b>20 €</b>	= .....€
<b>Une confirmation, précisant votre n° de dossier vous sera adressée après réception de votre engagement</b>	<b>SOMME DUE</b>	= .....€

Jour et heure d'arrivée approximative : le..... 2020, à .... Heures ; Type de véhicule :  
 Au-delà de 160 inscrits, l'accueil des chevaux se fera en ligne de corde.

**IMPORTANT : JOINDRE UNE COPIE DU CARNET DE VACCINATION (A JOUR) DE VOTRE CHEVAL et des ASSURANCES (cavalier et équidé)**

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à la réception du bulletin dûment complété et du règlement à l'ordre de l'AACIV.  
 A renvoyer avant le 28 mai à :

**AACIV Maison des sports – équitation 13 Bis avenue de cucillé 35 065 Rennes cedex**